

COMITÉ DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DE ST-FERDINAND (CDPE)
375, rue Principale à Saint-Ferdinand (Québec) G0N 1N0

RÉUNION DU 14 JANVIER 2015

Présences :

Jean-Paul Marcoux, président (poste n° 5)
Mario Gosselin, secrétaire-trésorier (poste n° 4)
Ginette Labrie Mercier, vice-présidente (poste n° 6)
François Gagnon, administrateur (poste n° 1)
Richard Jourdain, administrateur (poste n° 2)
Roger Paquet, administrateur (poste n° 3)
Rosaire Croteau, maire de la municipalité de Saint-Ferdinand nommé d'office avec droit de vote formant quorum sous la présidence de Jean-Paul Marcoux.

Claude Blier et Renée Vigneault, membres nommés d'office représentant la municipalité de Saint-Ferdinand sans droit de vote, et Michelle Lemay, secrétaire en appui au CDPE sans droit de vote, assistent à la réunion.

Absence motivée :

Mario Faucher, administrateur (poste n° 7).

1. Ouverture de la réunion - Lecture et adoption de l'ordre du jour

La réunion est ouverte à 19 h 5 par le président, Jean-Paul Marcoux.

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la session du 12 novembre 2014
 3. Invité, Frédéric Gariépy qui nous présente ses demandes :
 - a) développement du parc industriel Frédéric Gariépy
 - b) développement du secteur résidentiel sur la route Fréchette
 4. Correspondance
 5. Paiement de factures
 6. Programme *AccèsLogis Québec* (ajout)
 7. Terrain excédentaire de l'ancien Hôpital St-Julien (ajout)
 8. Motel industriel
 9. *Mesures incitatives pour la zone industrielle du rang 6 appartenant à la municipalité de Saint-Ferdinand* (projet V1-2014-1)
 10. *Mesures incitatives pour les secteurs industriel – commercial – touristique* (projet V2-2013-2)
 11. *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel* (projet V4-2014-1)
 12. Révision des politiques (volets 1, 2, 3 et 4)
 13. Dates des prochaines rencontres
 14. Varia
 15. Fermeture de la session.
- 2015-1 Sur proposition de Roger Paquet
Appuyé de Richard Jourdain
Que l'on adopte l'ordre du jour en ajoutant les deux points suivants immédiatement après le point 5 : Programme *AccèsLogis Québec* (point 6) et Terrain excédentaire de l'ancien Hôpital St-Julien (point 7) et en décalant la numérotation des autres points.

Adopté à l'unanimité

2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la session du 12 novembre 2014

- 2015-2 Sur proposition de Richard Jourdain
Appuyé de Ginette Labrie Mercier
Que l'on adopte le procès-verbal de la session du 12 novembre 2014 en y apportant les corrections suivantes :
- au point 3 : ajout du nom de Louis Pelletier, du GRT Beauce-Appalaches

- au point 4 : préciser qu'il s'agit du terrain visé pour le projet Hébergement St-Ferdinand
- au point 10 : remplacer « 5 prochaines années » par « 20 prochaines années ».

Adopté à l'unanimité

Suivi du procès-verbal

Éoliennes de l'Érable

Le 11 décembre, la municipalité a émis un chèque au montant de 32 682,60 \$ au CDPE pour indemniser les propriétaires qui habitent à proximité des éoliennes. La municipalité de Saint-Ferdinand a mandaté le CDPE, organisme à but non lucratif, pour procéder au versement de ces indemnités à même le Fonds pour l'acceptabilité sociale et le développement durable. Au 31 décembre, les chèques encaissés dans ce dossier ont engendré un frais d'utilisation supplémentaire de 1 \$ dans notre compte.

Procès-verbaux accessibles sur Internet

Pour faire suite à notre lettre du 5 novembre, le 3 décembre la directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Ferdinand, Sylvie Tardif, nous a envoyé une lettre à l'effet de nous autoriser à mettre en ligne nos procès-verbaux sur leur site Internet, et ce, à nos frais.

2015-3 Sur proposition de François Gagnon
Appuyé de Roger Paquet

Que le CDPE informe la graphiste, Suzane Chouinard, qu'il accepte son estimé des coûts du 11 décembre 2014 pour mettre en ligne les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration du CDPE et ceux de l'assemblée générale annuelle sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Ferdinand, sous l'onglet *Promotion économique*, et ce, à partir du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du mois de janvier après son adoption.

Adopté à l'unanimité

3 a) Développement du parc industriel Frédéric Gariépy

Jean-Paul Marcoux invite Frédéric Gariépy à présenter ce point aux membres du conseil d'administration, à 19 h 30.

M. Gariépy demande l'appui du CDPE à un projet qui pourrait se greffer à un dossier présentement à l'étude dans la zone industrielle du 6^e Rang appartenant à la Municipalité de Saint-Ferdinand. Il souhaite que le CDPE mette en place des mesures d'aide additionnelle pour promouvoir le développement de l'ensemble de la zone industrielle de Saint-Ferdinand.

3 b) Développement du secteur résidentiel sur la route Fréchette

M. Gariépy demande l'appui du CDPE dans ses démarches auprès de la municipalité afin que les terrains potentiels pour la construction de maisons sur la route Fréchette puissent avoir les services d'aqueduc et d'égouts. Il exprime le souhait de travailler de concert avec la municipalité et le CDPE pour développer la municipalité de Saint-Ferdinand.

Départ de M. Gariépy à 20 h 5.

4. Correspondance

La correspondance reçue sera traitée lors de points spécifiques de l'ordre du jour s'y rattachant.

5. Paiement de factures

2015-4 Sur proposition de Ginette Labrie Mercier
appuyée de Richard Jourdain

Que le CDPE entérine le paiement des factures suivantes :

- le retrait autorisé du 20 novembre 2014 de la compagnie D + H pour 600 chèques numérotés et un chéquier dans le dossier Éoliennes de l'Érable, au montant de 199,32 \$;

- le paiement du 8 décembre 2014 au GRT Beauce-Appalaches d'environ 50 % de la facture du 26 novembre de l'évaluatrice agréée, Nancy Vachon, dans le dossier Hébergement St-Ferdinand, au montant de 1750 \$;
- la facture du 9 décembre 2014 pour les honoraires de M^e Jocelyne Doyle pour l'offre d'achat à Belhumeur Syndics inc., au montant de 188,96 \$;

et qu'il approuve le paiement des factures suivantes payables immédiatement :

- le paiement des droits d'immatriculation au ministre du Revenu du Québec, pour l'année 2014, au montant de 34 \$;
- la facture n^o 2015-1 de Michelle Lemay, honoraires de secrétariat pour la préparation et le suivi de la réunion du 14 janvier 2015 du conseil d'administration du CDPE ainsi que pour la comptabilité, les tâches administratives et les recherches nécessaires au bon fonctionnement du CDPE, au montant de 500 \$;
- le remboursement des dépenses effectuées par Michelle Lemay pour des fournitures, des frais de bureau et des frais divers, au montant de 111,44 \$;
- le versement au ministre du Revenu du Québec de la TPS et de la TVQ perçues sur les loyers du motel industriel des mois d'octobre, novembre et décembre 2014 (682,86 \$), moins le remboursement à 50 % de la TPS et de la TVQ payées au cours de cette période pour les activités régulières du CDPE en tant qu'organisme de services publics (27,93 \$), pour un montant de 654,93 \$.

Adopté à l'unanimité

Je, Mario Gosselin, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont disponibles pour le paiement de ces factures totalisant la somme de 3438,65 \$.

Signature

Michelle Lemay nous informe du solde apparaissant aux Relevés de compte des 30 novembre et 31 décembre 2014. Sur le relevé du 31 décembre, un chèque était toujours en circulation dans le cadre des activités régulières du CDPE et 24 chèques l'étaient dans le dossier Éoliennes de l'Érable.

6. Programme *AccèsLogis Québec*

2015-5 Sur proposition de Roger Paquet
Appuyé de François Gagnon
Que le Comité de promotion économique de St-Ferdinand (CDPE) autorise Jean-Paul Marcoux et Mario Gosselin, respectivement président et secrétaire-trésorier du CDPE, à signer le Formulaire de demande de subvention non remboursable de 5000 \$ à même le Programme de Financement initial de la SCHL pour le logement abordable

Adopté à l'unanimité

7. Terrain excédentaire de l'ancien Hôpital St-Julien

Rosaire Croteau nous informe des derniers développements dans ce dossier.

8. Motel industriel

Le 29 décembre 2014, Faucher Sport Marine a payé au CDPE la somme de 42,48 \$ correspondant à l'écart entre les montants prélevés sur les loyers en 2014 en prévision des taxes municipales et scolaires et les montants réellement payés par le CDPE.

9. Mesures incitatives pour la zone industrielle du rang 6 appartenant à la municipalité de Saint-Ferdinand (projet V1-2014-1)

Le 17 novembre, une lettre signée par Jean-Paul Marcoux a été envoyée aux promoteurs de ce projet les informant que leur dossier est à l'étude à la municipalité tant qu'ils ne lui auront pas fourni tous les renseignements permettant d'en faire une analyse complète. Ce même jour, les promoteurs nous faisaient parvenir leur plan d'affaires et les plans détaillés du futur bâtiment.

En décembre, la municipalité leur a accordé une priorité d'achat du terrain n° 6 situé dans la zone industrielle appartenant à la municipalité, et ce, jusqu'au 1^{er} juin 2015.

10. Mesures incitatives pour les secteurs industriel – commercial – touristique (projet V2-2013-2)

Nous prenons connaissance des lettres du 21 novembre et 16 décembre 2014 signées par le directeur général de l'entreprise visée par le projet V2-2013-2.

2015-6 Sur proposition de Mario Gosselin
Appuyé de Richard Jourdain
Que le Comité de promotion économique de St-Ferdinand (CDPE) informe le directeur général de Tôle Vigneault inc., Michel Vigneault, qu'il accepte sa demande de subvention du 16 décembre 2014 compte tenu qu'il répond aux critères d'admissibilité prévus dans la politique *Mesures incitatives pour les secteurs industriel – commercial – touristique, volet 2* suite à la construction du bâtiment industriel situé au 2565, Route 165 à Saint-Ferdinand, le tout conformément au certificat n° 1400201 émis le 9 juillet 2014 dont la date de prise d'effet est le 9 juin 2014.

Adopté à l'unanimité

11. Mesures incitatives pour le secteur résidentiel (projet V4-2014-1)

Le 24 novembre, Michelle Lemay a envoyé une lettre aux propriétaires visés par le projet V4-2014-1 les informant que leur demande de subvention est à l'étude.

2015-7 Sur proposition de Ginette Labrie Mercier
Appuyée de François Gagnon
Que le Comité de promotion économique de St-Ferdinand (CDPE) informe les propriétaires visés par le projet V4-2014-1 à l'effet qu'il ne peut accepter leur demande d'admissibilité à la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4* compte tenu qu'ils ne répondent pas aux critères d'admissibilité.

Adopté à l'unanimité

12. Révision des politiques (volets 1, 2, 3 et 4)

2015-8 Sur proposition de Mario Gosselin
Appuyé de François Gagnon
Que le CDPE alloue un montant de 3500 \$ pour les subventions aux entreprises admissibles à la politique *Mesures incitatives – Publicité pour le secteur touristique, volet 3*, pour l'année 2015.

Adopté à l'unanimité

Je, Mario Gosselin, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont disponibles pour la provision en vue du versement de cette aide financière, au montant de 3500 \$.

Signature

Nous convenons de reporter à la prochaine réunion du conseil d'administration la révision des politiques des volets 1, 2, 3 et 4.

13. Date des prochaines rencontres

Nous convenons que les prochaines réunions régulières du CDPE se tiendront à 19 h dans la salle du conseil municipal située au 821, rue Principale à Saint-Ferdinand aux dates suivantes :

- le mercredi 18 février 2015
- le mercredi 25 mars 2015
- le mercredi 22 avril 2015
- le mercredi 20 mai 2015
- le mercredi 10 juin 2015.

14. Varia

Aucun point n'a été soulevé.

15. Fermeture de la session

2015-9

Sur proposition de François Gagnon

Appuyé de Roger Paquet

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, que la présente session soit levée à 22 h.

Adopté à l'unanimité

JEAN-PAUL MARCOUX
président

MARIO GOSSELIN
secrétaire-trésorier